



Date de mise en ligne : 18 juillet 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00072** du - 9 JUIL. 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

ASSOCIATION LA SAINTE TRINITE
Domicilié (e) 10 Place des Erables
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : remplacement des portes de la chapelle

Sur un terrain sis 10 PL DES ERABLES
Cadastré AL172

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le

- 9 JUIL. 2025

Madame Le Maire
Conseillère Départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00072 du - 9 JUIL. 2025 a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,